

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District du Centre-Est

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

33, rue King Ouest, 4^e étage

Oshawa (Ontario) L1H 1A1

Téléphone : 844-231-5702

Rapport public**Date d'émission du rapport :** 18 septembre 2025**Numéro d'inspection :** 2025-1419-0005**Type d'inspection:**

Suivi

Titulaire de permis : St. Joseph's at Fleming**Foyer de soins de longue durée et ville :** St. Joseph's at Fleming, Peterborough**RÉSUMÉ DE L'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 17 et 18 septembre 2025

L'inspection concernait :

- Suivi n° 1 de l'ordre de conformité (OC) n° 001/2025-1419-0002 – Paragraphe 6(7) de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD) – Programme de soins. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 1^{er} août 2025.
- Suivi n° 1 de l'OC n° 002/2025-1419-0002 – Alinéa 58(4)c) du Règl. de l'Ont. 246/22 – Comportements réactifs. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 1^{er} août 2025.
- Suivi n° 1 de l'OC n° 002/2025-1419-0003 – Paragraphe 25(1) de la LRSLD – Politique visant à promouvoir la tolérance zéro. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 1^{er} septembre 2025.

Ordres de conformité délivrés antérieurement**L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :**

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1419-0002 en lien avec le paragraphe 6(7) de la LRSLD

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2025-1419-0002 en lien avec l'alinéa 58(4)c) du Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2025-1419-0003 en lien avec le paragraphe 25(1) de la

LRSLD

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Soins liés à l'incontinence

Services de soins et de soutien à l'intention des personnes résidentes

Comportements réactifs

Normes en matière de dotation en personnel, de formation et de soins

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.



**Rapport d'inspection prévu par la
Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée**

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District du Centre-Est
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

33, rue King Ouest, 4^e étage

Oshawa (Ontario) L1H 1A1

Téléphone : 844-231-5702